



(R)éveillons nos pratiques

[c.vilasi@ville-amenagement-durable.org](mailto:c.vilasi@ville-amenagement-durable.org)

Ville & Aménagement Durable

04 72 70 85 59

## Communiqué de presse

Diffusion le 06.06.2025

### RE2020 : gardons le cap !

La RE2020 fixe désormais une trajectoire carbone-énergie claire pour chaque opération. En prenant en compte, dès la conception, l’empreinte carbone sur tout le cycle de vie et le confort d’été, elle offre enfin à la filière – responsable d’un tiers des émissions nationales – **un levier réglementaire à la hauteur de l’urgence climatique.**

Pourtant, la RE2020 est déjà la cible de remises en cause. Celles-ci compromettraient pourtant la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et brouilleraient la lisibilité des engagements depuis les accords de Paris. Notre message est simple : **Conservons les ambitions de la RE 2020, mais améliorons l’outil.** Voici sept leviers concrets pour y parvenir :

- **Maintenir l’horizon 2028** : la trajectoire d’abaissement des seuils carbone et énergie est non-négociable si l’on veut tenir la SNBC. La RE2020 est un socle ; corrigeons-la, ne la rabaçons pas.
- **Simplifier pour convaincre** : nomenclature, modulations, indicateurs ; rendons la méthode lisible afin que chaque acteur s’approprie facilement les exigences.
- **Financer la donnée** : aidons les fabricants, surtout les PME, à produire des FDES ; sans données fiables, pas de calcul carbone crédibles.
- **Contrôler, contrôler, contrôler** : audits aléatoires, plateformes de vérification ; seule la rigueur des contrôles évite les « performances fantômes ».
- **Assumer des choix d’aménagement** : stationnement, formes urbaines, densité ; la cohérence politique doit prolonger l’ambition réglementaire.
- **Dépoussiérer (enfin !) la réglementation en rénovation** : 17 ans après la RT pour l’existant, il est temps de cadrer l’acte de rénover, enjeu majeur du parc.
- **Intégrer l’économie de projet** : capitalisations, coûts-bénéfices et valeur verte doivent devenir des réflexes décisionnels.

## Au-delà du réglementaire

La RE2020 constitue une base solide, mais n'aborde pas certains enjeux connexes majeurs (impacts sur les sols, la biodiversité, la qualité de l'air intérieur, les économies d'eau...). Il faut donc garder une vision globale, et investir par ailleurs massivement le champ de la rénovation du parc bâti existant, où les matières décarbonées ont également toute leur place.

L'avenir se tisse donc avec la RE2020, qui, bien que perfectible, reste un premier pas incontournable pour concrétiser rapidement la politique nationale de décarbonation. Chacun a un rôle à jouer, des élus aux fabricants, des concepteurs aux constructeurs, des exploitants aux usagers. Et c'est bien là la clé pour faire de cette réglementation une évidence partagée.

## En savoir plus :

Consultez sur : <https://www.ville-amenagement-durable.org/RE2020-nos-propositions-pour-une-construction-responsable>

- le document complet « RE2020 : Nos propositions pour une construction responsable »
- ainsi qu'une synthèse de nos propositions.



<b>Edito - RE2020 : gardons le cap !</b>	<b>p. 3</b>
<b>Introduction</b>	<b>p. 4</b>
<b>S'engager pour une construction responsable: nos propositions</b>	<b>p. 5</b>
<b>Focus sur 8 leviers d'action</b>	<b>p. 7</b>
#1 : Clarifier les objectifs dès le programme	
#2 : Penser la sobriété avant tout	
#3 : Comprendre le rôle clé des données environnementales et renforcer le soutien à la création de ces données	
#4 : Réduire l'impact des lots techniques... poste aujourd'hui difficilement optimisable	
#5 : Agir sur le confort d'été – une stratégie gagnante pour le bien-être et la décarbonation	
#6 : Composer avec toutes les exigences, même les plus contradictoires	
#7 : Repenser les missions et le planning et valoriser les compétences	
#8 : Comprendre les limites et aller au-delà de la RE2020	
<b>En savoir plus</b>	<b>p. 34</b>
<b>Glossaire</b>	<b>p. 35</b>

## A propos :

**Ville & Aménagement Durable** est un réseau de professionnels du bâtiment et de l'aménagement durable en Auvergne-Rhône-Alpes. Il regroupe plus de 460 structures adhérentes. Tous les métiers sont représentés, pour ensemble, s'informer, se former, débattre et coconstruire de nouveaux standards. La force de VAD, des professionnels au service des professionnels, où les adhérents sont les moteurs de l'activité en mettant leur expérience au service du réseau. La structure implique et mobilise chaque année plus de 2000 professionnels.

**La communauté RE2020 de Ville & Aménagement Durable :** Regroupant 150 professionnels (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, etc.), la communauté RE2020 de Ville & Aménagement Durable a pour objectif d'analyser la RE2020 et d'identifier des méthodes adaptées pour répondre aux enjeux actuels et aux questions opérationnelles. Concrètement, il s'agit d'amener au débat une analyse constructive de la démarche par :

- des réunions plénières trimestrielles (point d'avancement sur les différents sujets d'études et intervention d'experts) ;
- un travail de veille et de coordination avec les initiatives régionales et nationales ;
- d'une manière plus large l'information des professionnels pour une montée en compétence de la filière et un partage d'expériences.

**Personnes à contacter :** Claire Vilasi, chargée de missions VAD : [c.vilasi@ville-amenagement-durable.org](mailto:c.vilasi@ville-amenagement-durable.org) et Morgane Ajoy, chargée de communication : [m.ajot@ville-amenagement-durable.org](mailto:m.ajot@ville-amenagement-durable.org)

Site Web : <https://www.ville-amenagement-durable.org/>